

MOTO-CLUB: MOTO CLUB RIS PUY-GUILLAUME

N° D'ÉPREUVE FFM: 338

E-MAIL: mcrpg63@gmail.com

DATE: 20/09/2025 et 21/09/2025

TÉLÉPHONE: 0676162256

LIEU: RIS

ORGANISATEUR TECHNIQUE: DEBUS LAURENT

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course — BESSON GERALD Licence : ODC003824

Président du Jury ou Arbitre* — DOS REIS DONIE | +111(OCCFT S. Licence : O34503 / 046553 Membre du Jury — ROCHE PAUL Licence : OCS142107

Membre du Jury — VASSENAT SANDRINE Licence : OFF201731

Commissaire technique responsable - DUFAL PIERRE JEAN Licence : OFF150102

Responsable du chronométrage — PERRET BENEGIT BENEGIT CE Licence : 263476

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Ligue MCF 85 CC	9	15	66 cc à 85 cc	45€ TOUTES CYLINDREE
Master 125 CC	13		125 2t	60€ TOUTES CYLINDREE
Master MX2	15		175cc à 250 cc 4T	60€ TOUTES CYLINDREE
Master MX1	15		151ccà500cc 2T 251ccà650cc4T	60€ TOUTES CYLINDREE
Master VETERANS	40		100 cc à 500 cc2T et 175ccà6504T	60€ TOUTES CYLINDREE
			68	
			7 5.5	
	gradient			

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.



RÈGLEMENT PARTICULIER **2025** MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD

ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques:

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s);
- son équipement : <u>obligatoires</u> : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, <u>fortement recommandés</u> : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE & I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical	EN COURS		
Nombre de secouristes	140	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	. THIERS	Temps de trajet (en min)	20

ARTICLE 7 ILE SITE DE PRATIQUE

Accès : Nom du site MX DBS I	MOTOSPORT TRACK	Caractéristiques : Longueur du circuit1	425
Adresse RIS Gra	nd champs des torranches	Largeur minimum de la piste	1
CAPACITÉ MOTO :	CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :	Largeur de la grille	
Pendant les essais : 45.	Pendant les essais : Q .	Nombre d'OCP* 1	
En manche : 45.	En manche : Q.	*Officiels Commissaires de Piste	



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 08/01/2025



VISA DE LA LIGUE

DATE:

3 0 JAN. 2025

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE RHONE-ALPES
ZA 18 Chemin de Tite Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél: 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:

NUMÉRO:



MOTO-CLUB: MOTO CLUB RIS PUY-GUILLAUME

DATE: 20/09/2025 et 21/09/2025

LIEU: RIS



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	OURÉE
20/09/25 16h00 à 20h00	Contrôles administratifs	TOUTES CATEGORIES	4H00
20/09/25 16h00 à 20h00	Contrôles techniques	TOUTES CATEGORIES	4H00
21/09/25 6h45 à 7h30	Contrôles administratifs	TOUTES CATEGORIES	OH45
21/09/25 6h45 à 7h45	Contrôles techniques	TOUTES CATEGORIES	1HOO
08H00 à 08H15	Essais Libres	LIGUE ZONE MCF 85 CC	15MN
08h20 à 08h40	Test Départ + Essais Libres	MASTER 125 CC	15MN
08h45 à 09h05	Test Départ + Essais Libres	MASTER MX2	15MN
09h10 à 09h30	Test Départ + Essais Libres	MASTER MX1	15MN
09h35 à 09h55	Test Départ + Essais Libres	MASTER VETERANS	15MN
09h55 à 10h05	Entracte	ENTRACTE	20MN
10h05 à 10h20	Essais Chronométrés	LIGUE ZONE MCF 85 cc	15MN
10h25 à 10h40	Essais Chronométrés	MASTER 125 CC	15MN
10h45 à 11h00	Essais Chronométrés	MASTER MX2	15MN
11h05 à 11h20	Essais Chronométrés	MASTER MX1	15MN
11h25 à 11h40	Essais Chronométrés	MASTER VETERANS	15MN
11h45 à 12h05	Manche 1	LIGUE ZONE MCF 85 cc	15MN+1T
12h05 à 13h20	Repas	Repas	1H15
13h20 à 13h45	Manche 1	MASTER 125 CC	20MN+1T
13h50 à 14h15	Manche 1	MASTER VETERANS	20MN+1T
14h20 à 14h45	Manche 1	MASTER MX2	20MN+1T
14h50 à 15h15	Manche 1	MASTER MX1	20MN+1T
15h15 à 15h35	Entracte	ENTRACTE	20MN
15h35 à 15H55	Manche 2	LIGUE ZONE MCF 85 cc	15MN+1T
16h00 à 16h25	Manche 2	MASTER 125 CC	20MN+1T
16h30 à 16H55	Manche 2	MASTER VETERANS	20MN+1T
17h00 à 17h25	Manche 2	MASTER MX2	20MN+1T
17h30 à 17H55	Manche 2	MASTER MX1	20MN+1T
17h55	Réunion du Jury	Réunion du jury	10MN



REGIENTENT PARTICULER 2025 HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO CLUB RIS PUY-GUILLAUME

DATE: 20/09/2025 et 21/09/2025

LIEU: RIS

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
18HO5	Remise des Prix	TOUTES CATEGORIES	
	Fin		
	r.		